



**PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
SUR LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

*Article L 2313-1 du CGCT*

☛ **Présentation simplifiée du CA 2016 – section de fonctionnement**

<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>CA 2016</b>
Impôts locaux (taxes d'habitation et taxes foncières)	17 731 736 €
Compensations de l'Etat pour les abattements et exonérations fiscales	403 143 €
Attribution de compensation (compensation transfert fiscalité éco.)	12 364 669 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 585 188 €
Fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe sur électricité,...)	1 650 482 €
<b>Total des ressources à caractère fiscal</b>	<b>34 735 218 €</b>
Dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire et DSU)	3 290 227 €
Dotations, subventions, participations	1 842 189 €
Produits des services (participation familles,...) et des domaines (loyers,...)	5 753 405 €
Vente de terrains et produits exceptionnels	4 673 364 €
Aide de l'Etat - fonds de soutien emprunts structurés	340 922 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>50 635 324 €</b>
Charges de personnel	16 050 654 €
Participation au CCAS, à la Caisse des écoles, à la Brigade sapeurs-pompiers, au SAMI,...	1 096 352 €
Participation au financement EPT	162 823 €
Subventions aux associations locales	1 339 150 €
Reversement de la TEOM à l'EPT	2 582 285 €
Fluides et maintenance installations de chauffage	2 194 942 €
Autres dépenses de gestion	11 593 315 €
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>35 019 521 €</b>
Prélèvement de l'Etat sur la fiscalité locale -réforme de la taxe professionnelle de 2010	3 639 204 €
Prélèvement pour péréquation avec les collectivités "plus pauvres" (FPIC)	805 116 €
<b>Total prélèvements de l'Etat</b>	<b>4 444 320 €</b>
Charges financières	1 381 530 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>40 845 371 €</b>
Solde des opérations d'ordre	-6 295 900 €
Report année 2015 (compte 002)	114 137 €
<b>Excédent de la section de fonctionnement</b>	<b>3 608 190 €</b>

☛ **Un recours limité à la fiscalité**

En 2016, le niveau de fiscalité de la Ville de THIAIS est très inférieur, tant à la moyenne nationale qu'à la moyenne des communes du Val de Marne.

<b>Fiscalité directe</b>	<b>Taux de THIAIS 2016</b>	<b>Taux moyens nationaux 2016</b>	<b>Taux moyens départementaux 2016</b>
Taxe d'habitation	19.81%	24.38%	24.06%
Taxe sur le foncier bâti	13.00%	20.85%	20.98%
Taxe sur le foncier non bâti	22.46%	49.31%	63.16%

☞ Une baisse de la Dotation globale de fonctionnement de 801.835 €

La Dotation forfaitaire de THIAIS s'est élevée à 3.155.528 € en 2016.

	2012	2013	2014	2015	2016
TOTAL DGF versée	7 386 446 €	7 256 051 €	6 830 495 €	6 017 859 €	*3 155 528 € Transfert DPS à la MGP
<b>Variation annuelle de la Dotation forfait. (hors DPS transférée à la MGP)</b>		<b>-130 395 €</b>	<b>-425 556 €</b>	<b>-812 636 €</b>	<b>-801 835 €</b>

☞ Une masse salariale contenue grâce à des efforts de gestion

Au 31 décembre 2017, les effectifs de personnels de la commune s'établissent comme suit :

- 332 agents sur emplois permanents, titulaires ou contractuels (CDD ou CDI), représentant 323,6 équivalents temps plein.
- 2 agents sur des contrats d'avenir,
- 10 assistantes maternelles.

Le ratio charges de personnel/dépenses réelles de fonctionnement est nettement inférieur à celui de la moyenne des communes.

☞ Présentation simplifiée du CA 2016 – section d'investissement

BUDGET D'INVESTISSEMENT	CA 2016
Rénovation du théâtre	2 978 385,32 €
Aménagement place Hôtel de Ville et marché	1 035 656,02 €
Equipement sportif stade Mimoun	725 586,77 €
Réhabilitation GS Péguy et élémentaire Schuman	221 147,33 €
Rénovation de l'église	52 643,53 €
<b>Sous-total Grands projets</b>	<b>5 013 419 €</b>
Opération de rénovation urbaine quartier des Grands Champs	151 281 €
Travaux bâtiments publics, voirie, matériels et mobiliers,...	1 182 230 €
Participation brigade des sapeurs-pompiers (investissement)	36 024 €
Contrat de partenariat public privé pour l'éclairage – travaux	768 220 €
Dépenses conventions de gestion assainissement avec l'EPT	1 642 531 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>8 793 705 €</b>
Remboursement du capital des emprunts	3 703 419 €
Refinancement 2 emprunts	5 830 000 €
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>18 327 124 €</b>
Taxe d'aménagement, amendes de police	443 976 €
FCTVA (récupération de la TVA sur dépenses n-2)	797 340 €
Participation PAE Grands Champs	290 000 €
Subventions, participations,...	680 546 €
Dépenses conventions de gestion assainissement avec l'EPT	1 633 459 €
Emprunt financement investissements 2016	2 500 000 €
Refinancement 2 emprunts	5 830 000 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>12 175 322 €</b>
Solde des opérations d'ordre	6 295 900 €
Report année 2015 (comptes 001 et 1608)	-1 371 012 €
<b>Résultat de clôture investissement</b>	<b>-1 226 914 €</b>
Restes à réaliser dépenses	2 446 948 €
Restes à réaliser recettes	653 074 €
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>-3 020 788 €</b>

☛ **Une épargne brute supérieure au remboursement du capital des emprunts**

L'épargne brute, c'est-à-dire le solde entre les recettes réelles (hors cessions et aide du Fonds de soutien) et les dépenses réelles de fonctionnement, s'élève à 4.864.032 €. Elle est supérieure au montant du remboursement du capital des emprunts (3.703.419 €).

☛ **Une dette maîtrisée**

	Situation au 31 décembre 2016
Encours dette Ville	41 494 052 €
Encours dette PPP – loyers d'investissement restant à verser à Thiais Lumière	14 422 068 €
Encours dette Ville + PPP	55 916 120 €
A déduire: Aide Fonds de soutien de l'Etat	3 673 204 €
<b>Encours au 31 décembre 2016 pour ratio dette Ville</b>	<b>37 820 848 €</b>
<b>Encours au 31 décembre 2016 pour ratio dette Ville + PPP</b>	<b>52 242 916 €</b>

☛ **Ratios officiels du CA 2016 :**

INFORMATIONS FINANCIÈRES – RATIOS		VALEURS
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 378 €
2	Produit des impositions directes/population	597 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 709 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	297 €
5	Encours de dette/population (dette Ville – aide FDS)	1 276 €
6	DGF/population	111 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	39,3%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	72,24%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	88,0%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17,37%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	74,69%

☛ **A retenir :**

- **Résultat budgétaire de 587 401.87 €**
- **Dotations de l'Etat:** l'année 2016 a été marquée par une baisse très importante de la dotation globale de fonctionnement de – 801.835 €
- **Transfert de la fiscalité économique :** la fiscalité économique (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, cotisation foncière des entreprises, imposition forfaitaire sur les réseaux,...) et la part « compensation suppression part salaires » de la dotation globale de fonctionnement ont été transférées à la Métropole du Grand Paris et à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre,
- **Transfert des compétences OM et assainissement à l'EPT :** la commune a conservé la gestion des compétences OM et assainissement, transférées au territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016, par le biais de conventions de gestion avec le territoire. Les opérations comptables induites par ces conventions de gestion majorent les masses budgétaires tant en fonctionnement qu'en investissement.
- **Opérations d'équipement significatives de l'année 2016 :**
  - o Fin de la rénovation du théâtre René Panhard, inauguré en octobre 2016
  - o Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville – place du marché
  - o Construction d'un équipement sportif au stade Mimoun
  - o Lancement de la réhabilitation des façades de l'école Schuman.